



Bonjour à tous,

Vous êtes-vous déjà posé la question de savoir comment sont rémunérés vos prêtres et les laïcs ? Par exemple :

- Ceux qui célèbrent les messes, préparent et célèbrent les sacrements... ?
- Ceux qui ont en charge la gestion de la comptabilité du diocèse, la communication et l'organisation des pèlerinages et de tous les événements qui nous rassemblent... ?
- Ceux qui forment les équipes d'animation pastorale, par exemple pour le caté ?

Le Denier, c'est un don, le vôtre pour rémunérer les 346 prêtres de notre diocèse, ainsi que les 162 laïcs et salariés du diocèse très majoritairement à temps partiel... ce don finance aussi la formation des séminaristes et assurent que les prêtres du diocèse, à la retraite, continuent à être accompagnés !

L'Église ne vit que des dons et ne reçoit aucune subvention de l'État ou du Vatican.

Comment donner au Denier ?

Des enveloppes sont à votre disposition à la sortie de l'église

Quel que soit le montant de votre don et votre manière de donner, chaque don compte.

Merci de votre solidarité.

Père Gilles